

## Boralex annonce les résultats de son troisième trimestre 2009

Montréal (Québec), le 11 novembre 2009 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») génère des produits de la vente d'énergie de 39,7 M\$ au troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009 en baisse de 9,1 M\$ notamment en raison de la faiblesse des prix de l'électricité sur le marché américain et dans une moindre mesure, de la diminution du volume de production des centrales du secteur des résidus de bois. Cette baisse a été en partie compensée par la production du secteur hydroélectrique qui a été supérieure à la moyenne historique.

(en millions de dollars, sauf les données par action)

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de neuf mois terminées les	
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Produits de la vente d'énergie	39,7	48,8	138,6	142,9
BAIIA	11,4	16,8	45,3	53,2
Bénéfice net	0,7	5,7	9,7	16,0
Bénéfice net par action (de base)	0,02 \$	0,15 \$	0,26 \$	0,42 \$
Marge brute d'autofinancement	9,2	13,9	36,1	44,1

Au cours de ce troisième trimestre, le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIIA ») se chiffre à 11,4 M\$ par rapport à 16,8 M\$ à la même période en 2008, conséquence de la baisse des revenus décrite plus haut. Ces baisses ont été atténuées par la stratégie de couverture des prix de l'électricité et de la baisse des coûts de résidus de bois. Boralex a clos le troisième trimestre de l'exercice 2009 avec un bénéfice net de 0,7 M\$ ou 0,02 \$ par action, comparativement à 5,7 M\$ ou 0,15 \$ par action pour la même période en 2008.

Pour sa part, les produits du troisième trimestre du **secteur éolien** sont comparables à ceux de la même période en 2008 et se chiffrent à 5,8 M\$, en baisse de 1,7 % en raison principalement de conditions de vents légèrement moins bonnes que celles de l'année précédente pour la plupart des sites éoliens. Ces facteurs ont été en grande partie compensés par l'indexation contractuelle des prix de vente de l'électricité. Ces mêmes éléments, jumelés à une légère augmentation des frais d'entretien, ont contribué à un recul net de 4,5 % du BAIIA qui s'établit à 4,2 M\$. Au cours du trimestre, la Société a également conclu deux ententes de financement pour des nouveaux sites éoliens, dont une pour ses quatre premiers parcs situés au Canada et une pour un site en France.

Également, la Société a réussi à se qualifier au programme « Advanced RESOP » qui lui fera bénéficier d'un prix de vente bonifié d'environ 16 \$ du MWh pour les quatre premiers parcs en Ontario. Ceci résultera en un revenu supplémentaire de 1,7 M\$ par année au cours des dix prochaines années.

Le **secteur hydroélectrique** réalise des produits de 1,8 M\$ au troisième trimestre de 2009, en baisse de 0,1 M\$ par rapport au trimestre correspondant en 2008. Le BAIIA, quant à lui, affiche des résultats de 0,3 M\$ comparativement à 0,8 M\$ en 2008. Ces résultats sont essentiellement attribuables à une diminution significative des prix de

vente de l'électricité (en \$US) sur le marché libre américain, en raison du ralentissement économique et de la chute des prix du gaz naturel. Par contre, la performance de ce secteur a bénéficié de l'ajout de la nouvelle centrale d'Ocean Falls en Colombie-Britannique.

Au cours du troisième trimestre de 2009, les produits du **secteur thermique des résidus de bois** se chiffrent à 29,8 M\$ comparativement à 37,9 M\$ au même trimestre en 2008 en raison de la diminution des prix de vente au marché de l'électricité dans le nord-est des États-Unis. Le BAIIA de ce secteur affiche une baisse de 2,9 M\$ pour s'établir à 10,7 M\$. Cette diminution a toutefois été atténuée par une baisse du coût des matières premières et des frais d'entretien en raison de l'arrêt de la centrale de Stacyville.

Les résultats de la centrale de cogénération au **gaz naturel** ont continué d'être affectés par la baisse du prix de vente de la vapeur, qui a eu une incidence négative de 0,8 M\$ sur les produits. Cependant, la baisse du coût du gaz naturel a permis de compenser cette diminution de 0,9 M\$ résultant d'une baisse nette du BAIIA de 0,1 M\$.

« Malgré le contexte économique difficile des marchés de l'énergie, Boralex continue d'afficher une capacité d'autofinancement significative qui facilite la réalisation de ses objectifs stratégiques en Europe et en Amérique du Nord », souligne monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction. « La réussite de nos plus récents financements témoigne de la qualité des projets que nous développons et contribuera sans aucun doute à accroître notre performance financière dans les mois à venir » conclut monsieur Lemaire.

#### **À propos de Boralex**

*Boralex est une importante société privée productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de centrales d'énergie renouvelable.*

*Employant plus de 300 personnes, la Société possède et exploite 22 sites totalisant une puissance installée de 365 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. Également, la Société a plus de 300 MW de projets énergétiques en développement dont 40 MW seront mis en opération au cours des prochaines semaines. Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans trois secteurs de production d'énergie – **éolienne, hydroélectrique et thermique**.*

*De plus, Boralex détient 23 % des parts de Fonds de revenu Boralex énergie qui regroupe 10 centrales d'une puissance installée de 190 MW, au Québec et aux États-Unis. La gestion de ces sites est effectuée par Boralex.*

*Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.*

*Pour de plus amples renseignements, visitez le [www.boralex.com](http://www.boralex.com) ou le [www.sedar.com](http://www.sedar.com).*

*Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, y compris celles concernant les résultats et performances futurs, sont des déclarations prospectives basées sur les prévisions actuelles. L'exactitude de telles déclarations est sujette à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant occasionner une différence significative entre les résultats réels et ceux projetés, y compris, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques sur le marché et l'industrie, l'augmentation des prix de la matière première, les fluctuations de la valeur relative de diverses devises, les fluctuations des prix de vente, ainsi que d'autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la compagnie auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.*

*Les extraits des états financiers inclus dans ce communiqué contiennent aussi certaines mesures financières non reconnues selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités, la Société utilise le Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et la marge brute d'autofinancement comme mesures de performance. Ces mesures ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont pas de définition standard prescrite par les PCGR. Elles pourraient donc être différentes des mesures utilisées par d'autres entreprises mais portant un nom semblable. Le BAIIA est défini dans les extraits des états financiers annexés à ce communiqué de presse. La marge brute d'autofinancement correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement tel que divulgué dans l'état des flux de trésorerie consolidés annexé au présent communiqué.*

***Pour de plus amples renseignements :***

Madame Sophie Paquet  
Conseillère en communication  
Borex inc.  
(514) 985-1353  
sophie.paquet@borex.com